

dans l'église de la Pointe-aux-Trembles, dont il était curé depuis seize ans. (1)

L'érection du diocèse de Baltimore, en 1789, détacha du diocèse de Québec, les Illinois et les autres parties cédées aux États-Unis par le traité de 1783.

En 1789 quelques-uns des officiers du gouvernement proposèrent de fonder à Québec une université pour les protestants et les catholiques indistinctement. Le but des auteurs du projet, comme le devina de suite Mgr Hubert, était de mettre l'instruction supérieure aux mains des ennemis de la race française, et d'employer les biens des Jésuites à faire perdre aux Canadiens leur religion et l'usage de leur langue. Aux trames des meneurs, Mgr Hubert opposa une sagesse et une fermeté admirables. Il présenta au gouvernement un mémoire, dans lequel il demandait qu'on prit des mesures pour assurer le collège des Jésuites ainsi que leurs autres biens, au peuple canadien, sous l'autorité de l'évêque de Québec, et réussit à étouffer la mesure dans son berceau.

Touché du triste sort des Français que la révolution forçait de s'expatrier, Mgr Hubert plaida la cause de ces infortunés auprès du gouvernement, et lui suggéra les moyens de subvenir à la subsistance et à l'établissement des ecclésiastiques et des nobles qui paraissaient désirer se réfugier au Canada. (2)

Huit jours après l'incendie du couvent et de l'église des Récollets, Mgr Hubert décréta, par une ordonnance du 14 septembre 1796, la sécularisation de ces religieux. Comme ils se trouvaient sans abri et complètement ruinés, l'évêque de Québec permit aux uns de se retirer dans leur maison de Montréal, et accorda aux autres la faculté de se retirer où ils voudraient, les dispensant des observances conventuelles et de la vie commune. Ils pouvaient continuer de porter l'habit franciscain, étaient tenus de garder leur vœu de chasteté, ne pouvaient acquérir de biensfonds, et demeuraient soumis à la juridiction de l'Ordinaire. Ainsi se trouva dispersée cette ancienne famille monastique, qui fut la première à prêcher l'évangile sur les bords du Saint-Laurent, et qui a des droits inaliénables à la reconnaissance éternelle du peuple canadien. (3)

(1) Mgr Bailly était né à Varennes, près de Montréal, le 4 novembre 1740. Il fut plusieurs années précepteur des enfants de Lord Dorchester, et c'est à la protection de ce dernier, qu'il dut d'être agréé comme coadjuteur.

(2) 26 prêtres français vinrent un peu plus tard se fixer au Canada.

(3) Le dernier représentant de l'ordre au Canada, fut le frère Marc, décédé en mars 1849, à Montmagny, où il résidait.